

A

(N° 212.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur L. DEBERT.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Louis Debert, né à Bailleul (France) (1), horloger, demeurant à Ostende, demande la qualité de Belge.

Il résulte des renseignements recueillis, que le pétitionnaire est venu en Belgique en avril 1814; qu'il habite la ville d'Ostende depuis 1815; qu'il y a épousé une Belge dont il a un fils qui a rempli dans ce pays les obligations de la milice. Il est de bonne conduite; les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,
MILCAMPS.

Le président,
FALLON (ISIDORE).

(1) La date de la naissance n'est pas indiquée.